

DATE : 27/06/2022

REFERENCE : DGS-URGENT N°2022_64

**TITRE : ÉVOLUTION DE L'INFORMATION RELATIVE AUX MODALITES DE COMMANDE DES VACCINS
CONTRE LA COVID-19 A COMPTER DU 27 JUIN**

Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

A compter du lundi 27 juin 2022, l'ouverture du portail de commandes ne sera plus annoncée par un DGS-urgent hebdomadaire. Les modalités de commande détaillées de vaccins, dispositifs médicaux et solvant de dilution contre le Covid-19 pour la médecine de ville seront accessibles :

- [Sur la page d'accueil de l'outil de commande](#), accessible aux officines ;
- [Sur le site de Santé publique France](#).

Les grands principes sont les suivants :

- **La commande de vaccins, dispositifs médicaux et solvant de dilution est ouverte** aux officines chaque semaine **du lundi au mardi à 23h00** ;
- La livraison des produits en officines est réalisée au cours de la même semaine que la prise de commande : **les commandes passées entre le lundi et le mardi sont livrées en officines entre le jeudi et le vendredi de la même semaine** ;
- **L'officine peut consulter sa confirmation de commande directement sur l'outil de commande à partir du mercredi 18h00.**

Pour toute évolution importante du processus de commande ou de distribution, telle que la disponibilité des produits ou l'un des principes listés, **une communication dédiée sera envoyée, via DGS Urgent.**

En cas de question sur l'utilisation de la nouvelle page de commande ou sur la distribution des vaccins aux professionnels de santé et établissements en ville, les pharmaciens peuvent contacter le service client via le formulaire « [Contacter le support](#) » accessible depuis le nouveau service de commande : des conseillers pourront répondre à leurs questions et les renseigner sur les livraisons prévues pour leur officine (dates et volumes exacts de livraison).

Par ailleurs, nous vous informons que l'application « Sauve Mon Vaccin » est désormais disponible sur téléphones. Elle est téléchargeable gratuitement, dès à présent, sur Apple Store et Google Play sous le nom « SauveMonVaccin ». La plateforme « Sauve Mon Vaccin » permet aux professionnels de santé impliqués dans la campagne de vaccination contre le Covid-19 de se retrouver et d'organiser des transferts de flacons de vaccins afin d'éviter les pertes de doses.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement dans la campagne de vaccination.

Bernard CELLI
Responsable de la Task Force Vaccination

Signé

Pr. Jérôme SALOMON
Directeur général de la Santé

Signé